

Arrêté de circulation

**Objet : Pose d'une chambre de tirage Orange sans fond sur trottoir**

**Le Maire de la Commune de Rouillon,**

**Vu** les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code de la route ;

**Vu** la demande présentée par, M. Jean-Pierre DREVILLON, de l'entreprise Orange UIO, 3 Bd Vincent Gache, 44200 NANTES pour le compte de CIRCET, 75 bd Pierre Arnaud – Anetz, 44150 VAIR SUR LOIRE.

**Considérant** les travaux de pose d'une chambre de tirage Orange sans fond sur trottoir qui auront lieu du 25 mars au 1<sup>er</sup> avril 2024 rue de la Mairie au niveau du numéro 69.

**Considérant** que pour assurer le bon déroulement de ces travaux, il y a lieu d'apporter des modifications au régime de circulation et de stationnement communément instauré,

**Vu** l'intérêt général ;

**A R R Ê T É**

**Du 25/03/2024 au 29/03/2024**

**Article 1 :** Rue de la Mairie, au niveau du numéro 67, la circulation sera alternée et régulée par feux tricolores.

**Article 2 :** Pendant cette même période, le stationnement et le dépassement des véhicules sera interdit dans l'emprise des travaux.

**Article 3 :** Pendant les périodes d'inactivité du chantier, les signaux en place devront être déposés quand les motifs ayant conduit à les implanter auront disparu (présences d'obstacles, d'engins, de personnel ...).

**Article 4 :** Le Conducteur de travaux, assurera sous sa propre responsabilité la mise en place et l'entretien de la signalisation réglementaire et sera tenu d'afficher le présent arrêté au droit du chantier.

**Article 5 :** La Secrétaire Général de l'Administration Communale, Monsieur le Colonel Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Sarthe, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté,

Dont ampliation sera adressée pour information à :

M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Coulans-Sur-Gée,

M. Jean-Pierre DREVILLON, de l'entreprise Orange UIO

En mairie,  
le 19 mars 2024  
**Le Maire,**  
Laurent PARIS

